Ш

LES DYNAMIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

Habiter

Vicus, castrum et villa au 6e s. d'après les sources textuelles

Élisabeth Zadora-Rio UMR 7324 CITERES-LAT 2007

Pendant tout le haut Moyen Âge et au-delà, jusqu'au 12°-13° s., les documents sont rédigés exclusivement en latin. Les trois termes les plus employés pour désigner l'habitat – vicus, villa et castrum – déjà employés à l'époque romaine, restent en usage tout au long de la période, et les sources écrites ne permettent guère de mesurer la transformation des réalités matérielles qu'ils recouvrent. Leur fréquence relative varie considérablement en fonction de la chronologie et de la nature des sources.

Grégoire de Tours mentionne 31 *vici* en Touraine au 6° s., et seulement trois *villae* et deux *castra*. Ce fait ne reflète pas la fréquence relative des *villae*, des *castra* et des *vici*, mais les intérêts de Grégoire : il nous parle principalement des *vici*, parce que c'est surtout là que les évêques qui l'ont précédé sur le siège épiscopal de Tours ont construit des églises.

Parmi les *vici* qu'il mentionne, certains ont pour origine des agglomérations antiques attestées par l'archéologie. C'est certainement le cas d'Amboise et de Mougon (cne Crouzilles), et probablement aussi de Vernou et d'Yzeures. Quelques autres, comme Candes, Loches, Esvres, Langeais, Chinon, ont livré également les traces d'une occupation antique importante. Le restant n'a pas d'antécédent antique connu à ce jour. Dans le cas du *vicus* de Manthelan, de Luzillé et des deux vici qui portent le nom de Neuillé, qu'on peut identifier avec Neuillé-Pont-Pierre, Neuillé-le-Lierre ou Neuilly-le-Brignon, Grégoire précise qu'ils ont été fondés par les évêques Volusianus, Injuriosus et Baudinus.

À travers le témoignage de Grégoire, et celui des conciles de l'époque mérovingienne, seules apparaissent les fonctions religieuses des *vici*: ils sont tous dotés d'une ou deux églises, et dans le cas de

Chinon et Loches, d'un monastère. On ignore tout de leurs éventuelles activités de production. Les ateliers de potiers de Mougon et de Thésée, bien attestés à l'époque gallo-romaine, semblent s'arrêter au 2° s. La seule activité que l'on puisse actuellement rattacher aux *vici* est la frappe de monnaies. Sur les 28 lieux d'émission monétaires des 6°-7° s. identifiés en Touraine, 18 sont mentionnés comme *vici* par Grégoire de Tours, et huit autres sont attestés comme tels par les inscriptions sur les monnaies mérovingiennes (ZADORA-RIO 2008 : 77-84).

Grégoire mentionne seulement deux *castra* en Touraine, à Chinon et à Loches, et dans ces deux cas, ils sont associés sous un même toponyme à un *vicus*.

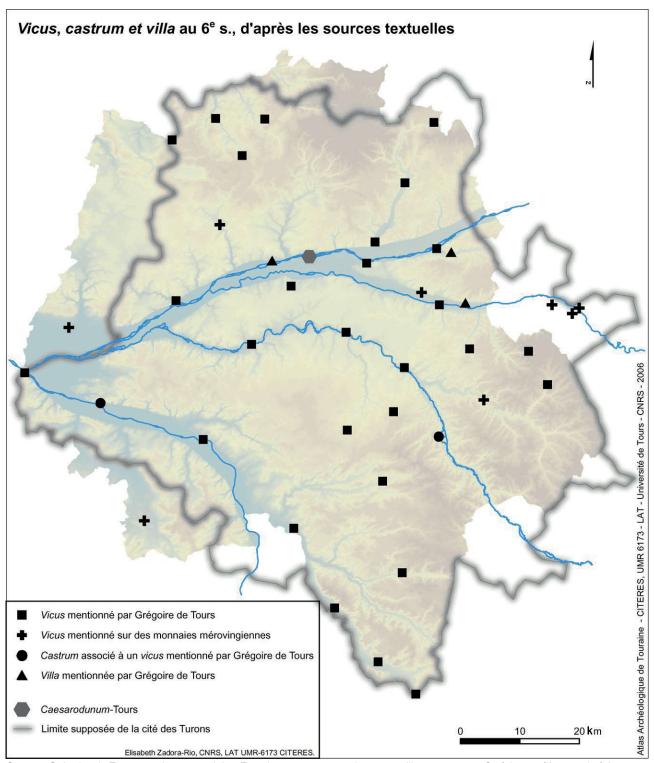
Si sur le plan de la hiérarchie religieuse, les *villae* occupent le plus souvent un rang secondaire par rapport aux *vici*, elles peuvent en revanche abriter des résidences aristocratiques qui étaient des sièges de l'autorité publique et dont la présence n'est pas attestée dans les vici.

Tous les *vici* du 6° s. connus en Touraine sont devenus des chefs-lieux de paroisse au Moyen Âge, puis des chefs-lieux de communes en 1790, à l'exception de Thuré (commune de Saint-Paterne) et de Calatonno, non localisé, qui a disparu ou changé de nom (Zadora-Rio 2008 : 100-104).

Bibliographie

Zadora-Rio 2008

Zadora-Rio É. (dir.) - Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 34, FERACF, Tours.



Carte 1. Grégoire de Tours mentionne 31 *vici* en Touraine au 6° s., et seulement 3 *villae* et 2 *castra*. Ce fait ne reflète pas la fréquence relative des *villae*, des *castra* et des *vici*, mais les intérêts de Grégoire. Les inscriptions sur les monnaies mérovingiennes des 6°-7° s. permettent d'identifier 8 *vici* Supplémentaires, ce qui porte à 39 le total des *vici* connus.